

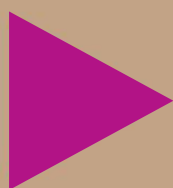
BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





INTRODUCTION

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2026, basée sur les données de l'année 2025 (arrêtées au 31 janvier 2026).

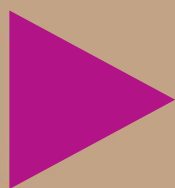
Au niveau national, 71 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 89 % agissant à l'échelle départementale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la présence forte des postes Fonjep sur le territoire, leur contribution à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les zones rurales (ZFRR) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, vous trouverez une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (tels que Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture Fonjep « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 749,00

Nombre d'associations bénéficiaires : 528

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 767

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 400 000,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
16 - Charente	33	51.5	340 320,00 €	0,00 €
17 - Charente Maritime	48	72.5	495 361,50 €	0,00 €
19 - Corrèze	28	41	271 627,00 €	36 458,00 €
23 - Creuse	25	37	253 128,00 €	0,00 €
24 - Dordogne	28	41	264 172,50 €	0,00 €
33 - Gironde	114	162.5	1 085 168,83 €	0,00 €
40 - Landes	28	42.5	294 620,00 €	0,00 €
47 - Lot et Garonne	29	45	306 112,00 €	0,00 €
64 - Pyrénées Atlantiques	58	73	502 670,00 €	87 308,00 €
79 - Deux-Sèvres	34	57	376 703,00 €	0,00 €
86 - Vienne	59	67	464 910,00 €	0,00 €
87 - Haute Vienne	44	59	397 453,00 €	0,00 €

() Le montant de la part des collectivités indiqué ici ne représente que les montants versés dans le cadre des conventions signées avec le Fonjep.*

1 CARACTÉRISTIQUES DES 528 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association départementale	0,57%
Association locale	75,95%
Tête de réseau départementale	10,98%
Association régionale	4,55%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	5,11%
Association nationale	2,46%
Tête de réseau nationale	0,19%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	48,76%
De 5 à 9 salariés	20,65%
De 10 à 19 salariés	15,87%
De 20 à 49 salariés	11,09%
De 50 à 199 salariés	2,49%
De 200 à 499 salariés	1,15%

1.3 Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Quantité
Nombre de bénévoles total	22 201,00
Nombre de bénévoles moyen	42,00
Nombre de bénévoles médian	22,00
Nombre d'ETP total	2 712,00
Nombre moyen d'ETP par association	5,00

2 PROFIL TYPE DES 767 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Femme	65,25%	38	4
Homme	34,75%	39	5

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	50,96%	67,11	32,89
Bac +2 (III)	32,28%	68,29	31,71
Niveau bac (IV)	14,06%	54,40	45,60
BEPC/BP (V)	2,25%	45,00	55,00
Inférieur au BEPC (VI)	0,45%	75,00	25,00

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 528 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	0,57%
Nationale	3,22%
Interrégionale	1,70%
Régionale	12,69%
Départementale	32,95%
Intercommunale	29,73%
Communale	11,55%
Quartier	5,87%
Autre	1,52%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	56,63%
Jeunes (16-24 ans)	13,51%
Public spécifique	11,02%
Enfants (6-15 ans)	10,19%
Adultes (25-65 ans)	4,36%
Familles	2,59%
Petite enfance (0-5 ans)	1,47%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,16%
Personnes handicapées	0,07%

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 275,37 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 382,95 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 185,41 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 196,47 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 422,81 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	16.85%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	14.05%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	17.16%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	16.98%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	16.62%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	349,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	83,00
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	99,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	110,50
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	12,00
Ministère de la Culture	6,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	89,00

COMITÉ RÉGIONAL RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Délégué régional titulaire

NIORTHE Dominique

CEMEA NOUVELLE-AQUITAINE

dniorthe@club-internet.fr

06.26.94.88.63

Délégué régional suppléant

HUOT Nicolas

UNION REGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES EN NOUVELLE-AQUITAINE

direction@habitatjeunes-na.org

06.40.74.51.60